

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN DES RÉALISATIONS 2024 PLAN D'ACTION 2025



Adopté le **18 août 2025** par le conseil municipal

Résolution no **0846-08-25**

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Table des matières

Liste des acronymes	2
Portrait de la Ville de Drummondville	3
Portrait statistique	6
Membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025 de la Politique d'accessibilité universelle	7
Notre processus de consultation pour la politique d'accessibilité universelle	9
Bilan des réalisations 2024	10
Plan d'action 2025	27
Questions ou commentaires sur ce plan d'action	40

Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APEHD : Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du
Centre-du-Québec

DI-TSA : déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme

MADA : Municipalité amie des aînés

MTQ : ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PEA : Petits établissements accessibles

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

SDC : Société de développement commercial

SHQ : Société d'habitation du Québec

SQ : Sûreté du Québec

Portrait de la Ville de Drummondville

Drummondville : Une ville dynamique et inclusive

Drummondville, 14^e ville en importance au Québec avec 82 790 résidents en 2024, connaît une croissance démographique et économique soutenue. Carrefour commercial et industriel majeur au cœur du Québec, elle se distingue par son dynamisme économique, illustré par le Centrexpo Promutuel Assurance et une offre commerciale vaste et diversifiée.

Une qualité de vie riche et variée

La Ville investit massivement dans les **infrastructures de sport et de loisir**, se positionnant comme une destination de choix pour les événements sportifs majeurs. Elle dispose d'un complexe sportif ultramoderne, de deux arénas, d'un vaste réseau cyclable, d'une piste de BMX d'envergure nationale et de plus de 135 parcs. Un réseau communautaire remarquable vient compléter cette offre en proposant une multitude d'activités.

Sur le plan **culturel**, Drummondville brille avec la Maison des arts Desjardins, accueillant des tournées artistiques majeures et l'Orchestre symphonique de Drummondville. La Bibliothèque publique, le Festival de la poutine et le Village Québécois d'Antan animent également la vie culturelle tout au long de l'année. Le centre-ville, avec ses spectacles et expositions, enrichit encore cette offre.

Une ville accueillante et responsable

Drummondville est une ville d'**accueil**, accueillant environ 3 200 personnes immigrantes provenant d'une soixantaine de pays. Elle est l'une des 13 villes de destination au Québec pour les réfugiés et collabore activement à leur intégration.

L'**environnement** est une priorité, avec des mesures mises en place pour préserver le patrimoine naturel et assurer une gestion responsable des matières résiduelles. Les **services municipaux et paramunicipaux** sont dédiés au bien-être de la population croissante, offrant des services de qualité aux meilleurs coûts.

Des avancées en santé et éducation

La Ville a connu des avancées significatives en **santé**, grâce à des investissements gouvernementaux et le soutien de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, permettant d'offrir localement des services auparavant disponibles uniquement dans les grands centres.

En **éducation**, l'implantation d'un campus universitaire marque un tournant, complétant l'offre du Cégep de Drummondville et des nombreuses écoles primaires et secondaires. Ces établissements contribuent au développement socio-économique et encouragent le talent des jeunes.

Les principales installations de la Ville :

- Hôtel de ville et bâtiments municipaux
- 1 Bibliothèque
- Complexe sportif (tennis, badminton, gymnastique, ...) - intérieur
- Centre sportif Girardin (patinoire, terrain de soccer et piste d'athlétisme) - intérieur
- Complexe Marchand (Football, soccer, piste d'athlétisme) - extérieur
- 3 piscines intérieures, 8 piscines extérieures et 1 plage publique
- 2 arénas (le Centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville, et l'Olympia Yvan-Cournoyer)
- 2 patinoires réfrigérées (patinoire de la Seigneurie et patinoire Victor-Pepin)
- 17 patinoires extérieures non-réfrigérées ou sentiers glacés

- 4 sites de glissade en bois (hiver)
- Plus de 135 parcs
- Parc nautique Sainte-Thérèse (location d'embarcations)
- Plage publique (location d'embarcations)
- Sentiers de marches avec installations sanitaires
 - Parc Woodyatt (4 saisons)
 - Promenade Rivia (4 saisons) / Parc des Voltigeurs
 - Réserve naturelle du Boisé-de-la Marconi (4 saisons)
- Sentiers de raquette et fat bike – Forêt Drummond (La Courvalloise)
- Vaste réseau de pistes cyclables
- Traverse en ponton pour vélos et piétons
- Une piste de vélocross (BMX)
- 7 centres communautaires (camps de jour avec accompagnement pendant l'été)
- 10 terrains de baseball
- 1 Pavillon de la danse
- 2 jardins communautaires
- 2 sites de modules d'entraînement extérieur
- 12 terrains de Pickleball extérieurs
- 2 parcs pour planches à roulettes
- 3 terrains de Shuffleboard
- 18 emplacements avec terrains de soccer
- 13 emplacements avec terrains de tennis
- 6 emplacements avec terrains de volleyball
- 18 emplacements ayant des installations sanitaires accessibles à la population
- 1 parc à chiens

Les secteurs d'activités de la Ville :

Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

Reconnaître et soutenir le développement des arts, de la culture et du patrimoine à Drummondville. Il promeut l'importance de la contribution et de l'apport culturel à l'épanouissement de la personne et des collectivités.

Service des loisirs et de la vie communautaire

Coordonner les activités sur ses plateaux sportifs et organiser ou collaborer à des événements populaires locaux. Il soutient les organismes communautaires et sportifs, tout en développant et aménageant les infrastructures de loisirs. De plus, il veille à l'application de ses politiques d'accessibilité universelle, familiale et pour les aînés, et mobilise les acteurs locaux pour le développement social, incluant la revitalisation urbaine, la cohabitation sociale et l'intégration des personnes immigrants.

Service des communications

Assumer la gestion intégrée de la diffusion de l'information auprès des publics internes et externes en développant continuellement ses outils communicationnels.

Service de sécurité incendie et sécurité civile

Assurer la protection de la population de Drummondville en réduisant les risques et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et autres sinistres.

Service des technologies de l'information

Répondre aux besoins des services municipaux en matière de systèmes informatisés, de logiciels, de téléphonie IP et d'équipements informatiques.

Service des travaux publics

Assurer l'entretien quotidien et préventif des infrastructures et des équipements municipaux dans le but de favoriser la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Division expérience citoyen

Simplifier l'accès aux services municipaux en offrant un guichet unique. Les citoyens bénéficient ainsi d'une seule porte d'entrée, d'un numéro de téléphone unique et d'un point de service centralisé, assurant une prise en charge directe dès le premier contact.

Service des affaires juridiques et du greffe

La Division des affaires juridiques s'occupe de veiller à la bonne application des lois et des règlements concernant la Ville. Elle assure un soutien légal pertinent au conseil municipal de même qu'aux différents services municipaux.

La Division de la cour municipale a pour mandat d'assurer le suivi de tous les constats d'infraction émis sur le territoire de la MRC de Drummond, conformément à la Loi sur les cours municipales, au Code de la sécurité routière, au Code de procédure pénale ainsi qu'à tous les règlements municipaux de la Ville de Drummondville et des autres municipalités de la MRC.

La Division du greffe a pour mandat d'assumer le secrétariat général du conseil municipal et du comité exécutif. Elle leur apporte le soutien juridique et administratif nécessaire à la tenue de leurs assemblées.

Service du capital humain

Conseiller et soutenir l'ensemble du personnel de la Ville de Drummondville en collaboration avec les partenaires syndicaux, selon une approche clientèle. Il favorise l'excellence et l'épanouissement au travail ainsi que l'efficacité organisationnelle afin d'améliorer les services aux citoyens.

Service des finances

Planifier et contrôler toutes les activités financières et administratives de la Ville de Drummondville, conformément aux normes comptables, lois en vigueur et politiques du conseil municipal. Ce service assure également la supervision des activités relatives à la Division de l'approvisionnement.

Bureau de coordination stratégique

Soutenir et accompagner la Direction générale dans le déploiement de la vision municipale, la coordination, l'organisation et le suivi de plans et de programmes stratégiques transversaux (notamment la Planification stratégique et autres), ainsi que de dossiers spéciaux impliquant de multiples parties prenantes. Il a pour mission de veiller à ce que les actions de la Ville soient concertées, cohérentes avec la vision municipale et répondent aux besoins et aux enjeux des citoyennes et citoyens et de l'organisation.

Service de l'ingénierie

Planifier, coordonner et superviser les étapes de réalisation des projets d'infrastructures, puis d'assurer le traitement et la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées. Ce service regroupe trois divisions : celle des infrastructures, celle de l'usine de traitement d'eau et celle de l'usine de traitement des eaux usées.

Service de l'environnement et de la mobilité durable

Administrer, planifier, organiser et gérer les activités municipales reliées à l'environnement et à la mobilité durable dont le service de transport en commun.

Service de l'urbanisme

Planifier, gérer et contrôler le développement du territoire. À cette fin, il élabore des règles d'aménagement qui encadrent l'évolution de chaque secteur, qu'il soit urbain ou rural.

Portrait statistique

Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Les données les plus récentes spécifiquement pour Drummondville nous viennent de l'EQLAV¹ et datent 2010-2011. Des données plus récentes existent, mais elles sont globales à l'ensemble de la région administrative. Selon les données de 2011 à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA², on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	6 445	6 970	13 415
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
65 ans et plus	4 205	2 905	7 110
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
Total	10 650	9 875	20 525

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	4 530
Vision	1 690	875	2 565
Parole	530	875	1 405
Mobilité	5 285	3 345	8 630
Agilité	5 630	4 400	10 030
Apprentissage	940	2 110	3 050
Mémoire	2 000	1 415	3 420
Déficiência intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	670
Psychologique	1 875	1 145	3 020
Indéterminée	905	1 085	1 990

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

¹ Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

² Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Population totale en 2011 : 72 580
 Population des 15 et plus en 2011 : 61 410
 Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent, en ordre décroissant, les incapacités suivantes : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans :
 À Drummondville, 27 % des 65 ans et + et 62 % des 85 ans et + sont touchés par des incapacités modérées ou graves. Les principales incapacités chez les 65 ans et + sont, en ordre décroissant : agilité, mobilité, audition, mémoire et vision.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

Membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025 de la Politique d'accessibilité universelle

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Carole Léger	Ville de Drummondville Conseillère municipale du district no 4 Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	- Déléguée du conseil municipal à l'accessibilité universelle et au vieillissement de la population - Membre du Comité de gestion des infrastructures, du territoire et de l'environnement - Membre du Chantier de suivi du plan d'action en habitation - Membre du Comité de sécurité publique de la MRC de Drummond
Diana Ramirez	Association des personnes handicapées Drummond	- Personnes handicapées adultes, toutes déficiences - Promotion des droits

	Chargée de projet	
Éloïse Tremblay-Beauséjour	CIUSSS MCQ Cheffe des services Intégration au travail et communautaire, DI-TSA Zone-sud	- Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale - Intégration au travail et communautaire
Étienne Hamel	Ville de Drummondville, Chef de division, Mobilité durable	- Planification et coordination des projets en mobilité durable - Participation au développement des plans d'action et s'assurer de leur mise en œuvre - Participation à la gestion des ressources matérielles et financières du service
Jean-François Comeau	Ville de Drummondville Chargé de projet, Circulation, mobilité et transports	- Rôle conseil en matière de circulation, de mobilité et de transport - Planification, gestion, coordination, contrôle et évaluation de la mobilité active, de la sécurité routière et de la circulation - Responsable administratif du Comité de circulation
Jeanne Beaubien	CIUSSS MCQ Coordonnatrice clinique, déficience physique adulte volet spécifique - maintien à domicile, rive-sud,	- Déficiences physiques
Julie Desgranges	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond Directrice	- Soutien aux parents d'enfants handicapés - Sensibiliser la population à l'intégration des enfants en situation de handicap
Myriam Boucher	Association des traumatisés cranio-cérébraux MCQ Éducatrice spécialisée,	- Séquelles subies à la suite d'un traumatisme cranio-cérébral
Yanick Lapierre	Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec, directeur général	- Activités de loisir inclusives.
Stéphanie Benoit	Ville de Drummondville Agente aux politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire	- Coordonnatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) - Membre de la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC de Drummond

Notre processus de consultation pour la politique d'accessibilité universelle

Chaque année, pour élaborer et bonifier le plan d'action à l'égard des personnes handicapées d'écoulant de notre politique d'accessibilité universelle, nous nous appuyons sur un processus de consultation rigoureux et inclusif.

Nous accordons une importance primordiale aux commentaires et suggestions des personnes ayant des besoins particuliers, ainsi qu'à ceux des intervenants qui travaillent directement auprès d'elles. Leurs expériences et leurs perspectives sont essentielles pour identifier les besoins réels et les défis à surmonter.

De plus, nous n'hésitons pas à consulter des spécialistes dans divers domaines d'activité. Leur expertise nous permet de saisir pleinement les enjeux techniques, sociaux et environnementaux liés à l'accessibilité universelle, et de développer des actions ciblées et efficaces.

Enfin, nous restons constamment à l'affût des opportunités et des nouvelles réalités qui émergent dans le milieu. Cela inclut les avancées technologiques, les meilleures pratiques observées ailleurs, et les changements sociétaux qui peuvent influencer l'accessibilité.

Ce processus de consultation multiple nous assure que notre politique d'accessibilité universelle et notre plan d'action sont pertinents, adaptés et en constante évolution, afin de créer un environnement toujours plus inclusif pour tous.

Bilan des réalisations 2024

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> : 1.1.1 Trouver une nouvelle source de financement pour l'installation de portes coulissantes à la bibliothèque. 1.1.2 Suivre les travaux du projet d'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessible dans le jardin de l'édifice.	Service des arts, de la culture et de la bibliothèque Service des loisirs et de la vie communautaire	Services accessibles et parcours sans obstacles. Accessibilité universelle à la zone de détente	1.1.1 Reportée. Nous n'avons trouvé aucune de source de financement pour réaliser les travaux cette année. Les recherches se poursuivent. 1.1.2 Réalisée. Les travaux sont terminés. Le parc a été

1.1.3 Développer une façon de faire pour faciliter le processus de bibliomobile – évaluer les besoins et prendre en compte les enjeux financiers et en ressources humaines	Service des travaux publics	Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie	inauguré et des animations s'y sont tenues (été 2024). 1.1.3 Reportée. Projet de bibliomobile est toujours à l'étude - plus de détails à venir en 2025.
1.2 <u>Promenade Rivia :</u> 1.2.1 Travaux de rénovation complète des installations sanitaires à l'amphithéâtre Saint-François en respectant les normes d'accessibilité universelle. Ces installations sont accessibles aux usagers de la promenade Rivia. 1.2.2 Évaluer la possibilité d'installer une toilette adaptée au parc des Voltigeurs pendant la période estivale. 1.2.3 Aménagement du stationnement de la promenade Rivia afin faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite entre le stationnement réservé pour personnes handicapées et la surface asphaltée du sentier piétonnier de la promenade Rivia. 1.2.4 Être à l'affût des travaux de prolongement de la promenade Rivia - phase 3	Service des loisirs et de la vie communautaire Service de l'ingénierie	Nouveaux aménagements et services accessibles.	1.2.1 Réalisée. Les travaux de rénovation des installations sanitaires à la Rivia (amphithéâtre Saint-François) sont réalisés et accessibles. 1.2.2 Non réalisé en 2024. Valider de la possibilité d'en installer une à l'été 2025. 1.2.3 Réalisation en cours. La distance entre la surface asphaltée et les cases de stationnement pour personnes handicapées a été réduite. Facilitant ainsi l'accès au sentier piétonnier. 1.2.4 Reporté. La phase 3 des travaux débiteront en 2025.
1.3 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u> 1.3.1 Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles). 1.3.2 Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la	Tous les services municipaux	Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap	1.3.1 Réalisée en continu. 1.3.2 Réalisée en continu.

plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)			
1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u> Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables. Collaborer aux projets en cours ou à venir : 1.4.1 Suivi des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels 1.4.2 Travaux au chalet du parc Lauzon 1.4.3 Travaux du parc multigénérationnel de la bibliothèque 1.4.4 Accessibilité de l'espace des marqueurs au Centre sportif Girardin 1.4.5 Accessibilité de la plage publique 1.4.6 Modifier la grille d'évaluation des modules de jeux afin d'y inclure des critères sur des éléments inclusifs et accessibles universellement. 1.4.7 Réflexion en vue d'une solution pour les toilettes adaptées du parc Woodyatt 1.4.8 Tournée pour évaluer l'accessibilité des installations suivantes : hôtel de ville, certains parcs, CCLCN	Tous les services municipaux, selon les projets APHD	Nouveaux aménagements et services accessibles.	1.4.1 En cours. Analyse des plans du stade de baseball Jacques-Desautels. Les travaux seront terminés en 2025. 1.4.2 Les travaux sont réalisés. 1.4.3 Réalisée. Les travaux sont terminés et tenue des premières activités. 1.4.4 Réalisée. Les marqueurs de matchs de hockey au Centre sportif Girardin ont maintenant accès à la régie. 1.4.5 Reportée. L'accessibilité de la plage ne figure pas dans les projets à courts termes. 1.4.6 Réalisée. La grille d'évaluation a été modifiée afin d'y inclure un critère d'inclusivité dans les éléments des modules de jeux proposés par les soumissionnaires. 1.4.7 En cours. La réflexion se poursuit en tenant compte des enjeux de méfaits et d'itinérance dans ce parc. 1.4.8 Réalisée. L'évaluation de l'hôtel de ville a été réalisée avec la complicité de l'APHD.
1.5 <u>Règlements d'urbanisme :</u>	Service de l'urbanisme	Meilleure compréhension des	1.5.1 Réalisée. Mme Ramirez a participé au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.

1.5.1 Poursuivre la participation de Diana Ramirez au comité consultatif d'urbanisme de la Ville. 1.5.2 Poursuivre la sensibilisation à l'accessibilité universelle réalisée par l'APHD auprès des commerçants.	APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)	besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.	1.5.2 Réalisée. Sensibilisation à l'accessibilité universelle réalisée par l'APHD auprès des commerçants. Une tournée est réalisée par la chargée de projet de l'APHD annuellement.
1.6 <u>Aménagement des trottoirs :</u> 1.6.1 Effectuer les améliorations en continu en fonction des problématiques et besoins. 1.6.2 Appliquer les principes du guide de conception de rues complètes et du plan de mobilité durable 2020-2040 .	Service de l'ingénierie Service des travaux publics	Mise en application des nouvelles directives (dessin type) Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.	1.6.1 Réalisée en continu. Les améliorations sont réalisées en continu en fonction des problématiques et des besoins. 1.6.2 Réalisée en continu. Les principes du guide de conception de rues complètes et ceux du plan de mobilité durable sont appliqués.
1.7 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u> 1.7.1 Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagements, programme PEA) et suivi. 1.7.2 Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD).	APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service des loisirs et de la vie communautaire	Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés. Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.	1.7.1 Réalisée en continu. Opération Accessibilité+ en 2024 : Évaluation d'une soixantaine d'établissements commerciaux. Données accessibles sur Drummondville accessible Planifiez vos déplacements aisément
1.8 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u> 1.8.1 Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible » (APHD). 1.8.2 Vérifier la possibilité de mettre en évidence la plateforme «Drummondville accessible» sur le site internet de la Ville.	APHD Service des communications	Site mis à jour et davantage publicisé	1.8.1 Réalisée en continu. L'APHD assure les entrées et les mises à jour en continu en lien avec l'Opération Accessibilité +

			1.8.2 Non réalisé en 2024, suggestion pour la refonte du site Internet de la Ville.
--	--	--	---

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u> 2.1.1 Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats.	Service des loisirs et de la vie communautaire : stationnements Sûreté du Québec	Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.	2.1.1 Réalisée en continu. La vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées est réalisée en continu.

2.1.2 Émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).			2.1.2 Réalisée en continu. L'APHD poursuit l'émission de billets de sensibilisation auprès des automobilistes sans vignette qui utilisent les stationnements réservés.
2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u> 2.2.1 Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l'ingénierie et l'urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues) 2.2.2 Augmenter les cases de stationnements pour les personnes handicapées à la Maison des arts Desjardins. 2.2.3 Étudier la faisabilité de stationnements pour les AMM dans les projets futurs de la Ville. 2.2.4 Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées. Rencontre avant le période hivernale.	Service des loisirs et de la vie communautaire Travaux publics, division mobilité	Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes. Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.	2.2.1 Analyse des projets se fait en continu. 2.2.2 En cours. Le projet d'augmenter les cases de stationnements à la Maison des arts Desjardins est en cours. Nous analysons la faisabilité de ce projet. 2.2.3 Étude pour les stationnements pour AMM est en cours. 2.2.4 Réalisée en continu. La sensibilisation des déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées se fait en continu. Rencontre avant le période hivernale.
2.3 <u>Rendre plus sécuritaire les déplacements des piétons en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u> 2.3.1 Collaborer à la campagne «Courtoisie», (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM). Mise en place d'un nouveau volet en 2023.	Service des loisirs et de la vie communautaire Service des communications Travaux publics, circulation routière	Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique. Meilleur sentiment de sécurité des piétons et	2.3.1 En continu. Campagne Courtoisie pour sensibiliser les piétons et les automobilistes se poursuit.

2.3.2 Ajouter en continu des bancs accessibles dans les zones achalandées. 2.3.3 Traverser des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles). 2.3.4 Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel. 2.3.5 Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles.		autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités. Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.	2.3.2 En continu. Ajout de bancs accessibles (en continu et au besoin) 2.3.3 En continu. Traverser des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles) 2.3.4 En continu. Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité se fait en continu. 2.3.5 Reportée. Formations remises à 2025.
2.4 « <u>Règles de conduite des AMM</u> » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » : 2.4.1 Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.	Service des loisirs et de la vie communautaire Service des communications APHD Résidences pour aînés	Amélioration du comportement des utilisateurs AMM. Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.	2.4.1 La diffusion des outils de sensibilisation est réalisée en continu. 2.4.2 En cours. Préparation réalisation d'une activité de sensibilisation pour l'été 2026 en

2.4.2 Organiser une activité afin de sensibiliser les utilisateurs d'AMM sur les règlements à respecter sur les chemins publics.	Fournisseurs d'AMM		partenariat avec l'APHD, l'OHD et la Sûreté du Québec.
2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun</u> : 2.5.1 Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple : • Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs • Améliorer les surfaces aux points d'embarquement 2.5.2 Produire un Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun 2.5.3 Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale). 2.5.4 Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole. 2.5.5 Étudier la possibilité de former les chauffeurs d'autobus afin de les sensibiliser aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle.	Service loisirs et vie communautaire Centre d'action bénévole Drummond CIUSSSS MCQ	Améliorations apportées au service. Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif. Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements. Nombre d'accompagnements réalisés Nombre de chauffeurs formés	2.5.1 Réalisée en continu. Installation ou remplacement des abribus accessibles avec banc en continu. Attention particulière pour assurer des points d'embarquement sécuritaires. 2.5.2 En cours. Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun à venir. 2.5.3 Réalisée en continu. Les liens avec le CIUSSS MCQ pour la gestion de situations problématiques est fait en continu 2.5.4 Réalisée. Neuf accompagnements ont été réalisés cette année. 2.5.5 Reportée. Cette action est remise à 2025.

2.6 Services de transport adapté : 2.6.1 Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité. 2.6.2 Collaborer au projet Mobilibus déployé en 2024 sur le territoire de la MRC de Drummond. 2.6.3 Collaborer au projet pilote de camionnette adaptée partagée. 2.6.4 Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.	Service de transport adapté, Transport Diligence	Le comité échange en continu sur les enjeux touchant le transport adapté. Collaboration au projet de Mobilibus. Collaborer au projet de camionnette adaptée partagée. Maintien des liens avec Transport Diligence.	2.6.1 En continu. Le comité de suivi se voit en continu et aborde les enjeux en lien avec le transport adapté. 2.6.2 En cours. Le projet de transport (dont le transport adapté) de la MRC (Mobilibus) est démarré et fonctionne très bien et est apprécié. Nous soutenons sa promotion 2.6.3 En cours. Le projet d'achat et de gestion d'un véhicule adapté partagé est porté par l'APEHD en collaboration étroite avec le CIUSSS MCQ. Le processus de démarrage est très avancé. 2.6.4 En continu. Étienne Hamel, chef de division Mobilité durable, siège au CA de Transport Diligence
---	---	--	---

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
3. Les citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaissent pas les activités accessibles.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
3. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville.

4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
3.1 <u>Activités et événements populaires :</u> 3.1.1 Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires. 3.1.2 Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements très fréquentés. 3.1.3 Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés) 3.1.4 Reconduire et bonifier le projet de balades et de courses partagées avec les Kartus. 3.1.5 Reconduire et bonifier le volet adapté de l'activité <i>Mes Premiers jeux</i>.	Service des loisirs et de la vie communautaire Promoteurs des festivals et d'événements populaires APHD APEHD CIUSSSS MCQ Canimex	Sites des événements sont accessibles assurant la participation des personnes à mobilité réduite : services accessibles et parcours sans obstacles. Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités. Nombre de participants au projet avec les Kartus. Nombre de participants et de disciplines adaptés est bonifié.	3.1.1 Réalisée en continu. La collaboration avec les promoteurs se poursuit afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires. 3.1.2 Réalisée en continu. Des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées ont été ajoutées lors des événements très fréquentés, entre autres au Festival de la Poutine. 3.1.3 Réalisée en continu. La promotion des activités universellement accessibles est faite dans la brochure de la programmation estivale entre autres. 3.1.4 Réalisée. Le projet de balades et de courses partagées en Kartus est réalisé. Deux groupes de 5 à 10 personnes ont participé au cours de l'été 2024 (juin à septembre) à l'activité qui se tenait deux avant-midis par semaine à la promenade Rivia. Réalisée. Réalisation d'un projet pilote de prêt d'équipement adapté

			les dimanches après-midi de l'été 2024 en partenariat avec l'APEHD. Réalisée. Une activité spéciale d'initiation au Kartus a également été organisée le 16 octobre 2024 à la Forêt Drummond où 31 personnes ont participé à l'activité. 3.1.5 Réalisée. Le 9 juillet 2024, 22 jeunes avec des besoins particuliers fréquentant un camp de jour ont pu s'initier à une discipline sportive adaptée dans le cadre de <i>Mes Premiers Jeux</i>: Tir à l'arc, Boccia et activités aquatiques adaptés.
<u>3.2 Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u> 3.2.1 Soutenir financièrement les 11 organismes offrant des activités. Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin. 3.2.2 Informer les mandataires et les organisateurs d'événement sur de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et inciter les organisations locales à y adhérer afin d'assurer la gratuité aux accompagnateurs 3.2.3 Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville).	Service des loisirs et vie communautaire ARLPH (provincial et C.-du-Q.) Service loisirs et vie communautaire Centres communautaires	Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.	3.2.1 En continu. Le soutien aux organismes a été renouvelé. 3.2.2 Non réalisée. Promotion de la CAL peu concluante en 2024. Augmenter la promotion en 2025. 3.2.3 En cours. Plusieurs activités et événements réalisés pour faire la promotion des équipements adaptés, particulièrement les Kartus. Processus difficile à établir pour des raisons de logistique et de ressource humaine. 3.2.4 Réalisée. Acquisition par la Ville d'un Kartus grâce à l'aide financière de l'ARLPHCQ. Celui-ci s'ajoute aux 4 Kartus prêtés à la

3.2.4 Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.) 3.2.5 Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers : - Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. - Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, Centre Normand Léveillé, Ville) - Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat.		Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin	Ville grâce à un partenariat avec Canimex (3) et l'ARLPHCQ. 3.2.5 Réalisée en continu. Programme d'intégration en camp de jour. La Ville soutient les prestataires de services de camp de jour (centres communautaires de loisirs) dans les processus suivants : - réception des demandes - analyse et évaluation des demandes - soutien financier aux centres communautaires et au Centre Normand Léveillé pour le manque à gagner dans l'embauche d'accompagnateurs.
--	--	--	--

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
-------------	------------------------------	----------------------------	------------

4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> 4.1.1 Diffuser la Politique d'accessibilité universelle 4.1.2 Informer la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours. 4.1.3 Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)	Service des communications Service des loisirs et de la vie communautaire Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.	Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.	4.1.1 Réalisée en continu. Diffusion de la Politique en continu : site web et présentoirs (hôtel de ville, bibliothèque) Diffusion du bilan et du plan d'action annuel via le site web de la Ville et dans les médias 4.1.2 Non réalisée, reportée. Occasions manquées en 2024 de promouvoir les réalisations en matière d'accessibilité. 4.1.3 Réalisée en continu. L'effort pour accroître la diffusion d'information est réalisé en continu
4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> 4.2.1 Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires. 4.2.2 Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin.	Service des communications Services municipaux Mandataires	Information et documents publics accessibles.	4.2.1 Action réalisée en continu. 4.2.2 Reportée. Refonte du site pas n'est pas amorcé.

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> : 5.1.1 Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage). 5.1.2 S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin. Inviter des experts au besoin. 5.1.3 Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».	Organismes du milieu Services municipaux	Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées. Informations pertinentes transmises aux services municipaux.	5.1.1 Réalisée en continu. Le comité de suivi permet de recenser les besoins et de discuter des enjeux des citoyens ayant des besoins particuliers. Nous avons tenu deux rencontres du comité de suivi de la politique en 2024. 5.1.2 en continu 5.1.3 Réalisée. Participation à la rencontre annuelle du Réseau municipalités accessibles le 7 novembre à Saint-Jean-sur-Richelieu.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u>	Service incendie et sécurité civile	Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte	

6.1.1 Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » : Hébergement et Centre d'aide multiservices : - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux 6.1.2 Évaluer la faisabilité du projet de création d'un répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire). Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.	Tous les services municipaux CIUSSS MCQ	d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.	6.1.1 Réalisée en continu. La participation aux plans d'action est faite en continu. 6.1.2 Projet non-réalisé en raison de sa complexité.
--	--	---	---

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u> 7.1.1 Appliquer la loi 7.1.2 Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs	Service du capital humain Services des loisirs et de la vie communautaire	Application des mesures de la loi	7.1.1 La conformité à la loi est faite en continu. 7.1.2 Au besoin

7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u> : 7.2.1 Mettre en place des mesures d'intégration et de maintien en emploi pour des personnes ayant des besoins particuliers.	Service du capital humain Service des loisirs et de la vie communautaire	Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi	7.2.1 Au besoin
--	--	---	------------------------

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2024	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2024
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle Service des loisirs et de la vie communautaire Membres du comité de suivi de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ	En continu
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u>	Service des loisirs et de la vie communautaire	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous	En continu Réflexion pour l'élaboration d'une politique de développement

Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.	Tous les services municipaux	les champs d'action de la Ville.	sociale regroupant l'ensemble des politiques sociales dont l'accessibilité universelle.
8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u> Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale : - Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap - Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.	Service de l'approvisionnement Tous les services municipaux	Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale	Application de la Politique en continu
8.4 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u> Selon les besoins	Service des loisirs et de la vie communautaire CIUSSSS MCQ APHD APEHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.	Au besoin

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

Plan d'action 2025

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville.
6. Assurer l'accès aux séances du conseil et aux consultations publiques.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
1.1 Édifice Francine-Ruest-Jutras : Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :	Service des arts, de la culture et de la bibliothèque Service des loisirs et de la vie communautaire	Services accessibles et parcours sans obstacles.	Décembre 2025

1.1.1 Poursuivre les recherches pour une source de financement afin de financer l'installation de portes coulissantes à la bibliothèque.	Service des travaux publics		
1.2 <u>Promenade Rivia :</u> 1.2.1 Évaluer la possibilité d'installer une toilette adaptée au parc des Voltigeurs pendant la période estivale. 1.2.2 Être à l'affût des travaux de prolongement de la promenade Rivia - phase 3	Service des loisirs et de la vie communautaire Service du développement et des relations avec le milieu	Nouveaux aménagements et services accessibles.	Juin 2025 Décembre 2025
1.3 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u> 1.3.1 Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles) 1.3.2 Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)	Tous les services municipaux	Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap	En continu En continu
1.4 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u> Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables. Collaborer aux projets en cours ou à venir : 1.4.1 Suivi des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels	Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux, selon les projets. APHD	Nouveaux aménagements et services accessibles. Une solution est trouvée pour les toilettes adaptées du parc Woodyatt Tournée des infrastructures réalisée.	Décembre 2025

1.4.2 Construction du nouveau Centre communautaire du secteur Saint-Joachim-de-Courval 1.4.3 Projets réalisés dans le cadre des Initiatives citoyennes 1.4.4 Rénovation et aménagement du parc Ste-Thérèse 1.4.5 Installation de modules de jeux dans les parcs 1.4.6 Patinoire réfrigérée du secteur Saint-Nicéphore 1.4.7 Réaménagement du centre-ville (phase 1) 1.4.8 Réflexion en vue d'une solution pour les toilettes adaptées du parc Woodyatt 1.4.9 Tournée pour évaluer l'accessibilité des infrastructures intérieures et extérieures de la Ville.			
1.5 <u>Règlements d'urbanisme :</u> 1.5.1 Poursuivre la participation de citoyens au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.	Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)	Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des personnes ressources.	En continu
1.6 <u>Aménagement des trottoirs :</u> 1.6.1 Effectuer les améliorations en continu en fonction des problématiques et besoins en appliquant les principes du guide de conception de rues complètes et du plan de mobilité durable 2020-2040.	Service de l'ingénierie Service des travaux publics	Mise en application des nouvelles directives (dessin type) Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.	En continu
1.7 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u> 1.7.1 Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagement, programme PEA) et suivi	APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service des loisirs et de la vie communautaire	Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés. Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et	En continu

		augmentation du nombre de commerces accessibles.	
1.8	<u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u> 1.8.1 Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible » (APHD). 1.8.2 Vérifier la possibilité de mettre en évidence la plateforme «Drummondville accessible» sur le site internet de la Ville.	APHD Service des communications	Site mis à jour La promotion du site Web est augmentée En continu Décembre 2025

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil;
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements et le comportement des usagers de la voie publique, notamment chez les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u> 2.1.1 Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, 2.1.2 Émission de billets de sensibilisation si l’affichage est non-conforme par l’APHD, communication des sites et affichages non conformes à l’APHD (commercial).	Service des loisirs et de la vie communautaire : stationnements Sûreté du Québec	Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.	En continu En continu
2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u> 2.2.1 Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l’ingénierie et l’urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues) 2.2.2 Augmenter les cases de stationnements pour les personnes handicapées à la Maison des arts Desjardins. 2.2.3 Étudier la faisabilité de stationnements pour les AMM dans les projets futurs de la Ville. 2.2.4 Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l’entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées. Rencontre avant le période hivernale.	Service des loisirs et de la vie communautaire Travaux publics, division mobilité	Nombre d’espaces ajoutés, améliorés et conformes. Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.	En continu Octobre 2025 Décembre 2025 En continu
2.3 <u>Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u> 2.3.1 Ajouter en continu et au besoin des bancs accessibles dans les zones achalandées. 2.3.2 S’assurer que l’implantation de feux piétons munis d’une phase prioritaire (mode semi-protégé) aux	Service des loisirs et de la vie communautaire Service des communications Travaux publics, circulation routière	Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.	En continu

intersections du boulevard Saint-Joseph et des rues Saint-Jean, Saint-Damase/des Forges et Saint-Alphonse soient sécuritaires pour les personnes ayant une déficience visuelle. 2.3.3 Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel. 2.3.4 Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles.	Service du développement des relations avec le milieu	Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables. Personnel municipal formé.	En continu Décembre 2025
2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u> 2.4.1 Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc. 2.4.2 Organiser une activité afin de sensibiliser les utilisateurs d'AMM sur les règlements à respecter sur les chemins publics.	Service loisirs et vie communautaire Service des communications APHD Résidences pour aînés Fournisseurs d'AMM	Amélioration du comportement des utilisateurs AMM. Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.	En continu Décembre 2025
2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u> 2.5.1 Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple : - Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement	Service des loisirs et de la vie communautaire Centre d'action bénévole Drummond CIUSSS MCQ	Améliorations apportées au service. Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.	En continu

2.5.2 Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale). 2.2.3 Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole Drummond. 2.24 Étudier la possibilité de former les chauffeurs d'autobus afin de les sensibiliser aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle.		Nombre d'accompagnements réalisés Nombre de chauffeurs formés	En continu En continu Décembre 2025
2.6 <u>Services de transport adapté :</u> 2.6.1 Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité. 2.6.2 Collaborer au projet Mobilibus déployé en 2024 sur le territoire de la MRC de Drummond. 2.6.3 Collaborer au projet pilote de camionnette adaptée partagée. 2.6.4 Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence. 2.6.5 Chercher des moyens pour bonifier l'offre de Transport Diligence	Service de transport adapté, Transport Diligence Service des loisirs et de la vie communautaire	Le comité échange en continu sur les enjeux touchant le transport adapté. Collaboration au projet de Mobilibus. Collaborer au projet de camionnette adaptée partagée. Maintien des liens avec Transport Diligence.	En continu En continu En continu En continu Décembre 2025

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.

2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
 3. Les citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaissent pas les activités accessibles.
 4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
 3. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
3.1 <u>Activités et événements populaires :</u> 3.1.1 Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires. 3.1.2 Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements très fréquentés. 3.1.3 Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés) 3.1.4 Reconduire et bonifier le projet de balades et de courses partagées avec les Kartus. 3.1.5 Reconduire et bonifier le volet adapté de l'activité <i>Mes Premiers jeux</i>.	Service des loisirs et de la vie communautaire Promoteurs des festivals et d'événements populaires APHD APEHD CIUSSSS MCQ Canimex	Sites des événements sont accessibles assurant la participation des personnes à mobilité réduite : services accessibles et parcours sans obstacles. Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités. Nombre de participants au projet avec les Kartus. Nombre de participants et de disciplines adaptées est bonifié.	En continu En continu Décembre 2025 Mai – sept 2025 Juillet 2025
3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes ayant des besoins particuliers :</u>	Service des loisirs et vie communautaire		

3.2.1 Selon certaines modalités, soutenir les organismes organisant des activités de loisirs pour personnes ayant des besoins particuliers. 3.2.2 Informer les mandataires et les organisateurs d'événement sur la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et inciter les organisations locales à y adhérer afin d'assurer la gratuité aux accompagnateurs 3.2.3 Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville). 3.2.4 Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.) 3.2.5 Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers : - Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. - Assurer la réception et la gestion des demandes d'accompagnement. - Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, Centre Normand Léveillé, Ville) - Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat.	ARLPHCQ Service loisirs et vie communautaire Centres communautaires	Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées. Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin Formations pertinentes afin d'offrir un programme adéquat	Au besoin En continu Décembre 2025 Au besoin et selon programme de subvention disponible Annuellement de janvier à septembre
--	--	---	---

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> 4.1.1 Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. 4.1.2 Informer la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours. 4.1.3 Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)	Service des communications Service des loisirs et de la vie communautaire Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.	Diffusion en continu de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.	En continu Décembre 2025 Décembre 2025
4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> 4.2.1 Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires. 4.2.2 Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin	Service des communications Services municipaux Mandataires	Information et documents publics accessibles.	En continu Décembre 2025

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Les plans d'action répondent aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u> 5.1.1 Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage). 5.1.2 S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin. 5.1.3 Inviter des experts au besoin. 5.1.4 Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».	Organismes du milieu Services municipaux	Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées. Informations pertinentes transmises aux services municipaux.	En continu En continu Au besoin En continu

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u> 6.1.1 Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » : Hébergement et Centre d'aide multiservices : - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux	Service incendie et sécurité civile Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux CIUSSS MCQ	Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.	En continu

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u> Appliquer la loi	Service du capital humain Services des loisirs et de la vie communautaire	Application des mesures de la loi	En continu
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u> Selon les besoins	Service du capital humain Service loisirs et vie communautaire	Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi	Au besoin

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2025	Responsables/ Partenaires	Indicateurs de réussite	Échéance
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle	Comité de suivi actif Présentation des documents au conseil municipal	En continu

	Service loisirs et vie communautaire Membres du comité de suivi de la PAU	Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ	
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, habitation, etc.	Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.	En continu
8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u> Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale : - Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap - Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.	Service de l'approvisionnement Tous les services municipaux	Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale	En continu
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u> Selon les besoins	Service loisirs et vie communautaire CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.	En continu

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

Questions ou commentaires sur ce plan d'action

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Stéphanie Benoit, Agente

Politiques et programmes communautaires | Division développement social | Services des loisirs et de la vie communautaire

sbenoit@drummondville.ca